

À l'attention des personnels enseignants-chercheurs de l'UFR Sciences de la vie,

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons que la campagne de suivi de carrière 2023 pour les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs se déroulera **du mardi 2 mars 10h (heure de Paris) au jeudi 11 mai, 16h (heure de Paris)** sur l'application [ALAYA](#) via le site Galaxie.

Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur la page suivante de l'intranet :  
<https://intranet.sorbonne-universite.fr/fr/ressources-humaines/statut-et-carriere/suivi-rendez-vous-de-carriere/suivi-de-carriere.html>

**Le dépôt** d'un dossier de suivi de carrière **est obligatoire** pour les enseignants-chercheurs des sections concernées pour chaque établissement **sauf pour** :

- les enseignants-chercheurs nommés depuis moins de 5 ans ;
- les enseignants-chercheurs qui partent à la retraite dans les 4 prochaines années ;
- les enseignants-chercheurs ayant bénéficié d'un avancement de grade dans les 5 dernières années.

**Les sections CNU concernées pour l'année 2023 sont** : 2, 5, 6, 35, 36, 61, 63, **64, 65, 66**, 70, 71, 74.

Tout enseignant-chercheur ou toute enseignante-chercheuse peut toutefois, s'il/ si elle le désire, déposer un dossier.

Le dispositif ne concerne ni les astronomes, physiciens, astronomes adjoints et physiciens adjoints.

Bien cordialement,

**Direction de l'UFR 927 – Sciences de la vie**

7-9 quai Saint Bernard | 75005 Paris  
Bâtiment B Cassan – 1er étage – Boîte Courrier 11  
[sciences-ufr927-direction@sorbonne-universite.fr](mailto:sciences-ufr927-direction@sorbonne-universite.fr)

[sciences.sorbonne-universite.fr/ufr-sciences-de-la-vie](https://sciences.sorbonne-universite.fr/ufr-sciences-de-la-vie)

